

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Fermont, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 13 juin 2022, a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 476 modifiant le plan d'urbanisme.

AVIS EST aussi donné que ce règlement est accessible sur le site Internet de la Ville de Fermont, à l'onglet Citoyens, section Règlements :

www.villedefermont.qc.ca/reglements/

Il est également disponible au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Fermont, ce 20 juin 2022.

Marie Philippe Couture
Greffière

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie Philippe Couture, greffière de la Ville de Fermont, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à la Municipalité en date du 20 juin 2022 et en le publiant dans le Bulletin municipal, distribué dans tous les casiers postaux, *le 20 juin 2022.*

DONNÉ à Fermont ce 20 juin 2022.

Marie Philippe Couture
Greffière.